

**Annexe III**  
**Grille horaire hebdomadaire**

Formation initiale sous statut scolaire

	BTS 1	BTS 2	Total horaire sur les deux ans calculé sur la base de 30 semaines par an (à titre indicatif)
<b>Enseignements obligatoires</b>			
<b>Enseignement général</b>			
Culture générale et expression	2	2	120
Philosophie	0	2*	60
Langue vivante étrangère 1	2	2	120
Mathématiques	2	2	120
Sciences physiques	1 + (1a)	1 + (1a)	120
Économie et gestion	2	1**	90
<b>Enseignements artistique et professionnel</b>			
Arts, techniques et civilisations	2	2	120
Technologie	4	2	180
Pratique plastique	2 + (2a)	2 + (2a)	240
Atelier de conception	6 + (7a)	6 + (8a)	810
<b>Enseignements facultatifs</b>			
Langue vivante étrangère 2	1	1	60
<b>Total des heures d'enseignement :</b>			
Obligatoires	33	33	1 980
Facultatives	1	1	60

(a) Travaux dirigés.

\* En plus des deux heures de philosophie en 2ème année, une heure de philosophie sera dispensée en co-intervention en atelier de conception sur les 6 heures en classe entière.

\*\* En plus de l'heure d'économie et gestion en 2ème année, une heure d'économie et gestion sera dispensée en co-intervention en atelier de conception sur les 6 heures en classe entière.